

Image not found or type unknown



Cession fonds de commerce ou DAB

Par **DAGATTI Caroline**, le **06/11/2017** à **16:22**

Bonjour,

Je souhaite vendre le droit au bail (et non mon fond de commerce) de mon salon de coiffure, un autre salon de coiffure me fait une proposition pour racheter ce bail. Cependant on nous informe que vendre mon DAB à un autre salon de coiffure est assimilé à une fraude fiscale, il faudrait que je vende mon fond de commerce.

Est ce juste?

Merci pour votre réponse